

**Durée :**

**32 heures**

**Les participants et leur pré-requis :**

Aides à domicile, aidants ou soignants à domicile, intervenants à domicile.  
La formation a une durée de validité de 24 mois, le stagiaire devra effectuer un recyclage (MAC) avant la fin de ce cycle.

**Notre intervenant :**

Formateur certifié Institut National Recherche Sécurité (INRS) et CARSAT  
-  
Formateur préventeur, expert des questions de sécurité

**L'organisation :**

**Lieu :** à déterminer

**Dates :** à déterminer

**Horaires :** 8h30-17h

**Coût :**

**Nous consulter**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

**LES OBJECTIFS :**

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans sa structure
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Accompagner la mobilité de la personne, en prenant soin de l'autre et de soi
- Intervenir face à une situation d'accident du travail

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:**

Il s'appuie sur :

- des échanges d'expériences vécues et sur des apports théoriques, méthodologiques et des outils pragmatiques (grille de lecture des risques et grille d'analyse...)
- des exercices spécifiques, des études de cas concrets et des mises en situation pratiques.
- . Mise à disposition de 3 mannequins (adulte, enfant, nourrisson) et du défibrillateur automatisé externe (DAE) pour la pratique de gestes spécifiques.
- . Remise d'un document de cours aide-mémoire & Boîte à outils.
- . Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation.
- . Remise d'un certificat de stage.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

**LE CONTENU DE LA FORMATION :**

• **Finalité :**

La formation sert à contribuer à la réduction des risques dans la fonction à domicile et d'intervenir sur une situation d'accident dans son lieu de travail.

• **Validation :**

La validation des 2 domaines de compétences « Prévention », le domaine de compétence 3 « ALM » et du domaine de compétence « Secours » obtenue par l'acquisition des compétences transcrites sur des grilles d'évaluation distinctes entraîne (par le réseau prévention de l'INRS) le Certificat Prévention Secours (APS ASD).

Le travail intersession d'une durée estimée à 4 heures sera certificatif sur les domaines de compétence 1 et 2

La validation se fait qu'à l'issue de la formation, il est donc nécessaire

de suivre l'intégralité de la formation pour être validé.

#### **Jour 1 matin**

##### **• OUVERTURE DE LA FORMATION**

?

- Présentation de l'animateur.
- Présentation des apprenants et de leurs attentes.
- Présentation des objectifs et des méthodes pédagogiques et d'évaluations.

##### **I. Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans sa structure**

##### **1. Comprendre l'intérêt de la prévention :**

- La démarche de prévention et le rôle de chacun dans la démarche prévention : direction, animateur prévention, acteur prévention secours
- La réglementation.
- Les statistiques.
- Les enjeux de la prévention.
- Les acteurs de la prévention.
- Quelques notions de droit : les mécanismes de responsabilité civile/ pénale, droit de retrait, droit d'alerte

##### **2. Connaître les risques de son métier.**

- Mécanisme d'apparition du dommage.
- Les différentes atteintes à la santé :
- Définition de l'accident de travail.
- Définition de la maladie professionnelle.
- Les risques du secteur d'activité, en particulier le risque routier, biologique, chimique, les chutes les RPS et risques de TMS

##### **3. Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel**

#### **Jour 1 Après midi**

##### **I. Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure**

?

##### **I. Repérer les situations à risques liées à l'activité physique en utilisant les connaissances du corps humain**

- Les TMS et la biomécanique du TMS
- Observer sa situation de travail : approche ergonomique
- Identification des déterminants d'une situation réelle de travail

susceptible de provoquer des atteintes à la santé : l'approche plurifactorielle

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

## **2. Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse**

- Recherche de pistes d'amélioration en adéquation avec les 9 PGP
- Les trois niveaux de prévention
- Approche organisationnelle
- Approche technique
- Approche humaine

### **Jour 2 Matin**

#### **1. Remonter l'information aux personnes concernées : Identification de l'interlocuteur adéquat pour faire remonter l'information**

- L'intérêt d'un contexte relationnel favorable
- En lien avec l'animateur prévention et sa hiérarchie
- Le rôle de l'animateur
- En lien la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée
- En utilisant les modes et outils de communication interne

#### **Consigne de travail inter session :**

***Les participants devront remplir une grille d'analyse et d'observation en fonction d'une de leur situation de travail. Le formateur insiste sur le fait que la restitution du travail sera une évaluation certificative.***

***Le temps estimé du travail intersession est de 4 heures***

#### **I. Accompagner la mobilité de la personne, en prenant soin de l'autre et de soi**

#### **2. Les enjeux d'un accompagnement :**

- Pour la personne accompagnée : enjeux humains
- Pour l'accompagnant : enjeux humains
- Pour la structure : enjeux socio-économiques règlementaire

### **Jour 2 Après midi**

#### **1. Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir**

- Repérer les différentes étapes nécessaires au déplacement naturel

- Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

### **Jour 3 matin**

#### **2. Analyser une situation d'accompagnement afin de s'assurer des possibilités de la personne aidée est capable de réaliser son déplacement seule**

Recueil d'information sur la personne aidée :

- Les tests prédictifs
- Les documents et support divers accessibles
- Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
- Analyser et identifier les déterminants liés à l'environnement facilitant ou limitant le déplacement
- Identifier les risques pour la personne aidée

#### **1. Les différentes aides techniques**

- Identifier les différentes aides techniques
- Déterminer l'aide technique appropriée à la situation, en fonction de l'environnement et des déterminants de la personne aidée.

### **Jour 3 après midi**

#### **1. Mettre en oeuvre l'accompagnement**

- La guidance verbale
- Compenser les incapacités sans portage délétère
- Intégrer l'aide technique approprié si nécessaire

### **Restitution du travail intersession**

#### **Epreuve certificative du Module ALM (accompagnement à la mobilité)**

### **JOUR 4 et 5 (seulement demi-journée du 5ème jour)**

#### **2. Situer le rôle du SST sur son lieu de travail**

- Le rôle du SST
- Le SST avant pendant et après l'accident
- La législation

**3. Réaliser une protection adaptée**

- Protéger une situation d'accident

**4. Examiner une personne avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir**

- Examiner la victime en vue de faire alerter et déterminer la conduite à tenir adaptée

**5. Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes**

- Savoir les éléments du message
- Assurer le déclenchement de l'alerte et la transmission des éléments du message

**6. SECOURS**

- Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- Secourir une victime qui saigne abondamment
- Secourir une victime qui s'étouffe
- Secourir une victime qui présente les signes d'un malaise
- Secourir une victime qui se plaint de brûlures
- Secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- Secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire
- Secourir une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas

**1. Rendu du travail inter session POUR EPREUVE CERTIFICATIVE**

**2. Épreuve certificative PREVENTION ALM**

**3. Epreuve certificative SECOURS**

**Evaluation de la formation**